



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 6 juin 2019, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) a communiqué aux élus, à la presse locale, aux agents de la DGFiP et aux organisations syndicales, les cartes de notre « nouveau réseau de proximité » à l'horizon 2022.

Depuis 2019, la communication ministérielle s'apparente à une véritable campagne d'enfumage : les informations sont tronquées, la réalité édulcorée.

Malgré la crise sanitaire que nous traversons les réformes continuent ! Le 03 septembre 2020 le Directeur Départemental a confirmé la poursuite des restructurations en 2021 et 2022, et amende à la marge son calendrier d'origine ! Aussi :

Les Trésoreries de Saint-Sulpice, Graulhet, Roquecourbe, Lacaune et Carmaux (devient une antenne du Service de gestion comptable d'Albi) : FERMEES le 01 janvier 2021!

Les Trésoreries de Rabastens, Saint-Paul, Réalmont, Puylaurens (devient une antenne du Service de gestion comptable de Castres), Lavaur (devient une antenne du Service des Impôts des Particuliers de Castres), Mazamet (devient un service spécialisé hospitalier) : FERMEES le 01 janvier 2022 !

Le Service des Impôts des Particuliers de Gaillac (SIP) : FERME le 01 janvier 2022!

Le Service des Impôts des Particuliers de Mazamet (SIP) : FERME le 01 janvier 2022 !

Là où les trésoreries et les SIP remplissaient un ensemble de missions essentielles, avec notamment celle de guichet de proximité, ouvert à la population, toute la semaine et toute l'année, assurant un accueil généraliste et spécialisé, la Direction Générale substitue des « accueils de proximité ». Ceux-ci prennent la forme de permanences ponctuelles (une par semaine, par mois, par trimestre ?), en mairie ou dans les Maisons de Services au Public (MSAP) ou dans les Espaces France Services (EFS).

Ces Espaces France Services intègrent à minima les services suivant : CAF, Intérieur, Justice, Travail, Finances Publiques, CNAV, MSA, Pôle emploi, La Poste, pour obtenir le label « France Services ». Mais pour répondre aux demandes des usagers : quel personnel ? quand ? Comment ? Présence physique ou pas des agents de la DGFiP?

Peu importe ! Renvoi aux démarches en lignes, aux plate-formes téléphoniques, prise de rendez-vous, et, en dernier recours, renvoi aux accueils des services de pléines compétences, s'ils assurent encore cette mission. Faute de réponses adaptées, ces permanences disparaîtront rapidement.

C'est une opération de désinformation des élus locaux et des usagers.

Pour les organisations syndicales des Finances Publiques du Tarn, il faut sauvegarder et revitaliser le réseau des trésoreries, les services des impôts des particuliers, les services des impôts des entreprises dont les missions sont systématiquement sabordées depuis des années.

Un vrai service public de proximité est la seule garantie d'un égal accès à tous les citoyens !